



DÉCLARATION 002

Les Alliances et Coalitions de l'ANAD, du FNDC Politique, de la CORED et du RPG-AEC et ALLIES se sont réunies ce lundi 3 Octobre 2022 à l'effet d'examiner l'arrêté n°2628 du Premier ministre portant « mise en place des facilitateurs nationaux du cadre de dialogue inclusif » en date du 30 Septembre 2022. Cet arrêté s'inscrit dans la suite du décret du 19 Septembre 2022 créant un cadre de dialogue inter guinéen et de l'appel du Premier ministre du 20 Septembre se rapportant à ce cadre de dialogue.

Il faut rappeler que nos Alliances et Coalitions avaient regretté l'unilatéralisme qui a présidé à la création de ce Cadre de dialogue et déploré sa subordination au CNRD et au gouvernement alors même que ceux-ci sont parties prenantes. Elles avaient également évoqué la rupture de confiance entre les acteurs sociopolitiques et le CNRD et regretté l'obstination de celui-ci à ne pas reconnaître au médiateur de la CEDEAO le leadership dans la conduite d'un dialogue sincère et consensuel.

C'est pour toutes ces raisons que nos Alliances et Coalitions, dans leur déclaration du 21 Septembre 2022, avaient considéré que le seul cadre de dialogue crédible est celui qui mettra en face d'un côté le CNRD et le gouvernement, de l'autre les acteurs politiques et sociaux qui ont des revendications sur la conduite de la Transition, en présence du G5 et sous la supervision du médiateur de la CEDEAO.

Cette position n'a malheureusement pas été prise en compte par le CNRD et son gouvernement. Nos exhortations à renoncer à l'unilatéralisme et à renouer avec l'esprit de la Charte qui consacre le consensus comme base de la conduite de la transition continuent d'être méprisées.

C'est ainsi que les facilitateurs qui devraient être choisis par les parties au dialogue sont plutôt nommés de façon discrétionnaire. Le médiateur de la CEDEAO est plus figuratif qu'architecte capable de lever tous les obstacles, notamment les atteintes inadmissibles aux droits et libertés fondamentaux, pour rendre possible et fécond le dialogue nécessaire à une sortie réussie de la transition. En outre, il faut rappeler que la transition étant une rupture d'ordre politique, seuls les acteurs politiques les plus représentatifs de la nation peuvent, au nom de la classe politique, discuter avec la junte des conditions de la tenue d'élections transparentes

et crédibles pour renouer avec l'ordre républicain. Or, force est de constater que les principaux leaders politiques et d'opinion font l'objet de détention arbitraire, de harcèlements judiciaires ou sont contraints à l'exil. Il faut également déplorer l'interdiction des manifestations pacifiques dans les rues et sur les places publiques.

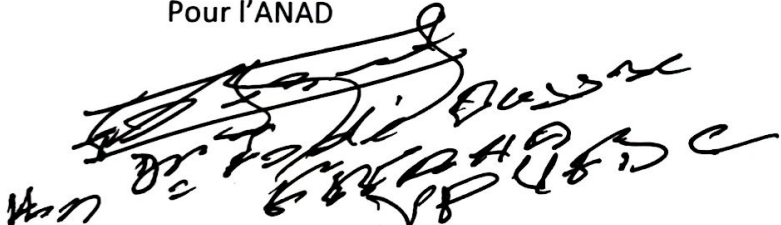
En conséquence, conformément à notre précédente déclaration du 21 septembre 2022, nos Alliances et Coalitions politiques rejettent l'arrêté du Premier ministre.

Nul n'a le monopole du devoir patriotique. Mais nos Alliances et Coalitions qui représentent plus de 95% des suffrages exprimés ces dix dernières années et la Junte du 5 Septembre ont en partage la responsabilité de l'équilibre de notre nation. C'est pourquoi, en conscience de leurs obligations vis à vis du peuple guinéen, il leur incombe de définir, de concert, un cadre de dialogue consensuel capable de sortir notre pays paisiblement de la transition pour renouer avec la démocratie et le développement durable.

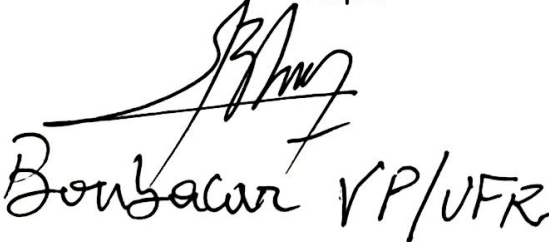
C'est dans cette perspective que nos Alliances et Coalitions tendent la main au CNRD dans l'esprit de l'article 77 de la Charte de la transition.

Ont signé

Pour l'ANAD



Pour le FNDC Politique



Bombacar VP/VFR

Pour le RPG AEC et ALLIES



Louisa KONATE Secrétaire
Administratif

Pour la CORED



Conakry, le 03 Octobre 2022

